près de l'administration des postes de l'entretien insuffisant du bâtiment commnal qui lui est livré.

Vœux

M. Delevaivre dépose un vœu, tendant à l'installation de bonnes fontaines et d'urinoirs, dans les quartiers excentriques. M. Jubaru réclame pour la Croix-Rouge le numérotage des maisons.

M. Dron fait toute une série de motions : fonctionnement de la commission d'hygiène et de salubrité, de la commission scolaire ; adjonction d'un piqueur au service de la voirie ; établissement du plan de la rue du Flocon ; pavage de la rue du Clinquet.

M. le Maire dit que l'administration est toute disposée à faire des dépenses en travaux de voirie.

M. A. Desmettre se plaint de la lenteur apportée à l'exécution de certains travaux de pavage. Il demande qu'on surveille de près les adjudications.

M. Dron signale à l'attention de la commission de la Voirie l'état de la Place Thiers qui paraît se transformer en pelouse, ce qui tient aux conditions défectueuses dans lesquelles le gravier a été établi.

M. le Maire dit que l'observation concerne, non pas la commission de la Voirie, mais l'administration.

M. Dron dépose enfin un vœu tendant à la création d'un établissement populaire de bains, et d'une école de natation à eau chaude.

M. Glorieux soulève une question d'alignement pour une ancienne construction qu'on a démolie jusqu'au rez-de-chaussée et qu'on reconstruit sur le vieux mur.

L'administration fera observer les règlements.

SOMMES IRRÉCOUVRABLES

M. Maller dépose un rapport, au nom de la commission des finances, sur les sommes à passer en non valeurs, parce qu'elles sont irrecouvrables, les débiteurs étant insolvables ou indigents. — Conclusions adoptées.

La séance est levée à 10 heures et la session de mai est close.

Une adjudication a eu lieu, hier après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour la construction d'une maison d'instituteur et d'un préau couvert à l'école des garçons de la Croix-Rouge. Le devis s'élevait environ à 24,900 fr. : M. Mangé, entrepreneur à Croix, a été déclaré adjudicataire moyennant un rabais de 10.35 0/0.

Avaient également soumissionné MM. Morel-Delplanque 6.25 0/0, Lenoir 5.25 0/0, Dathis 10.25 0/0, Guermonprez 4.75 0/0 et Masquelier aux prix du devis.

Promotion. — Nous apprenons que notre concitoyen M. Honoré Lepers, lieutenant au 2e régiment territorial, a été promu capitaine au 46e régiment, par décret du 8 juin courant.

Une rôdeuse qui n'a ni domicile ni moyens d'existence, Mélanie Devoldre, âgée de 56 ans, sujet belge, a été arrêtée mercredi soir, pour vol d'un poids en cuivre de 5 kilog. valant 11 fr. Cette femme, qui a déjà bien des peccadilles de ce genre sur la conscience, avait dérobé le poids chez Mme veuve Demay, bouchère, qui lui avait fait la charité d'un morceau de pain. Elle paraît ne pas avoir été étrangère à un vol de vêtements commis il y a quelque temps, chez un tailleur de la rue de Menin.

Après interrogatoire, Mélanie Devoldre a été transférée à Lille.

Halluin. — Lundi dernier, Edouard Verhulst, 30 ans, Gustave, son frère jumeau, Jules Vandenbrouck âgé de 27 ans, Constantin Vandembrouck, âgé de 22 ans, se trouvaient dans un cabaret de la localité et, pour un prétexte futile en vinrent aux insultes contre le cabaretier et sa femme et de là en vinrent aux mains, frappant et brisant tout ce qui leur tombait sous la main.

Le lendemain les agents informés que Edouard Verhulst et Jules Vandenbrouck se trouvaient dans un autre cabaret voisin du premier s'y rendirent pour les y arrêter. Mais ceux-ci prévenus par des voisins complaisants, ne les y attendirent point, et sortant par la porte du jardin prirent la clef des champs franchissant les haies et fossés.

— Jeudi matin, vers 9 h. 1/2, un orage épouvantable s'est abbattu sur notre ville et a failli faire plusieurs victimes.

Un coup formidable qui suivit immédiatement l'éclair fit retentir l'air d'un craquement sinistre. Deux poteaux télégraphiques venaient d'être atteints l'un près du passage à niveau près de la gare. Une femme qui passait en cet endroit fut renversée et privée momentanément de la vue et de l'usage de ses jambes. Transportée dans un estaminet voisin où elle prit un cordial, elle ne tarda pas à être remise.

Une partie du fluide suivant le fil électrique est venu brûler la bourre qui enveloppe la chaîne, du paratonnerre qui se trouve à l'appareil du bureau du télégraphe à la mairie.

L'autre poteau télégraphique qui a été atteint est celui qui se trouve en haut de la ville. Le gaudet qui sert à maintenir le fil, fut brisé. Le fluide continuant sa course le long du même fil, vint frapper dans les yeux, un employé de la mairie, M. Minet, occupé à mettre en communication deux maisons. Il s'est ressenti longtemps encore après de la commotion.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Le dîner de la betterave. — Le huitième banquet de l'association amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais, *dîner de la betterave*, qui a eu lieu hier au *Grand Véfour*, sous la présidence de M. François de Bus, ancien magistrat, a été des plus brillants et des plus animés.

Après le banquet, a eu lieu la première assemblée générale annuelle, à l'issue de laquelle le comité pour 1888-1889 a été composé de la façon suivante :

MM. François de Bus, ancien magistrat : Bresselle et Boucher-Cadart, président de la Chambre à la cour d'appel, le général de division L Hariller Victor de Swarte, trésorier-payeur général ; Hatin, avocat ; Vincent, chef de division honoraire ; Georges Mazinghien, homme de lettres ; Ladureau, chimiste.

Une noce chez le commissaire. — Un jeune marchand d'oiseaux de la rue du Bois Saint-Sauveur, Désiré Hoden, âgé de 22 ans, avait fait la conquête d'une petite marchande des quatre-saisons de la cour du Coq-d'Inde, Fanny Delcroix, qui comptait à peine dix-huit printemps. Les deux amoureux s'aimaient d'amour tendre et on décida de se marier du plus tôt. Quand on n'a ni sacs, ni parchemins, le contrat est vite réglé, et le mariage fut fixé à mercredi.

Mercredi donc, vers onze heures du matin, « gais et contents », les mariés arrivaient dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, accompagnés de leurs parents et de leurs témoins. Mais, ce ne fut pas sans une certaine émotion que le jeune marchand d'oiseaux pénétra dans la salle.

D'où venait l'inquiétude de Désiré ? Vous allez le savoir : le pauvre garçon est orphelin, et il ne lui reste pour tout ascendant qu'une vieille grand'mère qui habite le Mont-de-Terre, à Fives. Malheureusement, la grand'mère était souffrante mercredi matin et ne pouvait se rendre à la mairie : il ne fallait pas davantage songer à remettre le mariage. Le dîner de noce était presque servi ; les invités étaient venus en nombre : pour tirer la noce de ce mauvais pas, la grand'mère pria sa sœur de la remplacer à l'Hôtel-de-Ville, ce à quoi celle-ci acquiesça bien volontiers. On lui fit la leçon sur les réponses qu'elle aurait à faire à l'officier de l'état-civil, et, après un verre de vin blanc, on se dirigea vers la mairie.

Là, l'adjoint, très défiant, demanda des papiers :

— Vous êtes bien la grand'mère de Désiré Hoden ?

— Ouais ! ouais !

— C'est bien certain. Pouvez-vous l'établir ?

— Oh'est lautre ; puisque j'suis l'sœur de s'grand-mère et qu'elle m'a dit d'venir ichi à s'plache.

On devine la tête des *mariés*. La noce entière fut conduite devant M. Six, commissaire de police du 1er arrondissement, qui interrogea toute la bande et dresse des procès-verbaux à tous ceux qui avaient joué un rôle dans la petite comédie imaginée par le jeune marchand d'oiseaux.

Celui-ci, sa petite femme et la grande tante ont été maintenus en état d'arrestation et seront poursuivis correctionnellement pour fausse déclaration à l'état-civil.

CONCERTS ET SPECTACLES

Les concerts publics. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes au public, le dimanche 17 juin, de 5 à 7 heures du soir, au Jardin de Barbieux, et le jeudi 21 juin, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir, place Chevreul :

1re partie : *Fanfare Delattre*. — 1. Allegro militaire, par Ch. Montigny ; 2. Marche triomphale, Vanremoortel ; 3. Aubade printanière, arrangée par Krein.

2e partie : *Union des Travailleurs*. — 1. La *Vie d'une rose*, Bouchard ; 2. Le *Combat Naval*, Saintis.

3e partie : *Fanfare Delattre*. — 1. Ouverture des *Francs juges*, Berlioz ; 2. *Gentil minois*, schottisch, Martin ; 3. Marche aux flambeaux, Meyerbeer.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Audience du jeudi 14 juin 1888

Présidence de M. FACON

Les élections municipales contestées

Leers. — Assez singulière la protestation de M. Prosper Mulliez : ce dernier a fait parvenir au Conseil une lettre dans laquelle il affirme qu'il n'a jamais protesté !

La protestation est donc rejetée.

Marquette. — Protestation contre l'élection de M. Lefebvre, qui serait entrepreneur de travaux communaux.

Le jugement sera rendu demain.

Templemars. — Protestation de M. Dhainaut pour deux motifs : transparence des bulletins et corruption des électeurs.

Me Brackers d'Hugo présente la défense des conseillers élus de Templemars : la corruption n'a été prouvée par aucun fait ; quant aux bulletins, ils ne sont pas plus transparents que les bulletins des autres communes, et spécialement que ceux de la liste adverse de la commune même de Templemars.

En délibéré.

Hellemmes. — Plusieurs électeurs protestent contre les opérations électorales des 6 et 13 mai. Un certain nombre de bulletins réglés et quadrillés extérieurement ont été trouvés dans l'urne et ont été annulés, empêchant ainsi trois conseillers d'avoir le nombre de voix nécessaire pour être élus.

M. Salmon, commissaire du Gouvernement, demande au Conseil de valider ces bulletins : d'après la jurisprudence du Conseil d'Etat, il n'y a lieu d'annuler les bulletins quadrillés que lorsque ces signes extérieurs constituent une manœuvre pouvant porter atteinte à la sincérité des élections. Tel n'est pas le cas dans l'affaire.

Le jugement sera rendu à l'audience de demain.

A demain également le jugement sur la protestation élevée par MM. Legrand et Duthoit contre l'élection de MM. Delzenne et Maillot. Au dire des protestataires, ces deux élus ne seraient pas inscrits au rôle des contributions.

La protestation contre l'élection de M. Maillot n'aura plus d'intérêt si le Conseil valide les bulletins quadrillés, car dans ce cas, M. Maillot ne serait plus élu.

PETITE CORRESPONDANCE

V. D. E. — La femme qui a atteint l'âge de 21 ans et qui veut se marier, malgré l'opposition de ses parents, est tenue avant de contracter mariage, de demander par un acte respectueux et formel, le conseil de son père et de sa mère. Si cet acte respectueux ne suffit pas pour obtenir le consentement, elle doit le renouveler deux autres fois de mois en mois. Un mois après le troisième acte, il pourra être passé outre à la célébration. L'acte respectueux est notifié par deux notaires ou par un notaire et deux témoins ; et dans le procès-verbal qui doit en être dressé, il sera fait mention de la réponse. Quant aux frais adressez-vous au notaire.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 14 juin 1888

Présidence de M. HEDDE

L'affaire F... — Cette importante affaire a duré toute l'audience de ce jour.

M. Dassonville, substitut du procureur de la République, a soutenu l'accusation. Me Hattu a défendu les prévenus.

Dans son exorde, M. le substitut déclare que cette affaire est importante non seulement à cause du grand nombre de témoins mais encore de la situation des prévenus. Sa tâche est lourde car il se trouve en présence d'un contradicteur dont le talent se passe de commentaires. De plus cette affaire a donné lieu à une longue information dans le cabinet du juge instructeur.

L'instruction a été pénible et lente et le jour a tardé à se faire. La mission du ministère public au moment du débat est de changer la prévention en certitude. Cette mission il va la remplir. Pour dissiper toute équivoque, il divisera ses plaidoiries en trois points.

Dans le premier, il examinera si les laines saisies par la justice chez le fabricant Piat lui appartenaient comme il le prétend.

Dans le second cas, il étudiera le point de savoir si les laines aujourd'hui saisies sont les mêmes que celles de vendredi.

Enfin dans le 3e point il démontrera que les laines saisies en novembre chez Piat sont simplement les laines fournies en octobre par F. à O.

Sur le premier point pas de doute possible.

Le témoignage de M. Piat est corroboré par ceux de MM. Devouye et Demilly.

Sur le second, le témoignage du voiturier éclaire l'affaire. Le voiturier, dit M. le Procureur, déclare avoir vu dans les caisses qu'il transportait de Roubaix à Tourcoing des canettes semblables à celles volées.

Sur le troisième point, le plus important du débat, M. le procureur tend à démontrer l'innocence de D. et la culpabilité de F., d'abord par le calme avec lequel D. a offert sa marchandise à l'employé de M. Piat-Agache ; 2° par les déclarations de l'expert ; 3° par les déclarations de Cyrille Desbouvries ; 4° par celles des employés de Cyrille Desbouvries, qui peuvent témoigner que cette laine est bien celle reçue le 11 octobre par Piat ; 5° par le témoignage des courtiers qui ont eu en mains des échantillons de la marchandise vendue par F. à D. Le procureur termine en réclamant une sévère application de la loi.

Me Hattu s'est alors levé.

Il a d'abord très spirituellement fait remarquer que sa situation d'avocat a donné lieu à des éloges non mérités de la part du ministère public.

Il espère triompher, en dehors de ses qualités, par la seule force des preuves.

Tout d'abord, pour déblayer le terrain, il concédera les deux premiers points comme admis et ne comportant même pas la discussion. Il s'attachera simplement au troisième.

La question doit être dominée par le principe suivant : l'accusateur principal de ce jour est précisément celui qui a été longtemps considéré comme le seul coupable. Sa déposition doit dès lors paraître suspecte.

On dit qu'il est innocent parce qu'il a gardé son calme, mais cela n'est pas une preuve. Et pourtant il faut que la vérité se fasse jour.

Qui triomphera des deux ? Ser ce pour ses livres que D ...démontrera son innocence. Mais sa comptabilité était mal tenue puisque quelques centaines de kilog. vendus en 1885, n'étaient pas inscrits sur le livre.

Sera-ce par son propre témoignage ou par celui de ses employés ? Le Tribunal sait que tous les employés de D... prétendent que la laine reçue par leur patron est celle qu'il a fournie à Agache, tandis que tous les employés de F... ne reconnaissent pas dans la laine saisie chez Agache le lot de divers rendu par leur patron à D... Qui croire ?

Ces témoins sont intéressés et dès lors suspects. Mais des clients peuvent invoquer le témoignage de trois témoins non suspects qui déclarent que la laine vendue par D. à Agache n'est pas celle que D. avait achetée à F.

Quant aux courtiers qui prétendent avoir reçu la visite de M. F... qui leur a laissé en mains des canettes du lot précédement volé, leur témoignage est contraire à la vérité puisque M. F... peut prouver son alibi par des preuves irréconsidérables, durant les jours où l'on prétend qu'il est venu.

Dans sa péroraison, Me Hattu fait ressortir l'honorabilité de ses clients qui n'ont jamais été condamnés.

Le tribunal remet son jugement au 22 juin.

Exercice illégal de la médecine. — Nous voyons de temps en temps dans nos régions des individus parcourir les campagnes en vendant de prétendus remèdes qu'ils vendent bien cher aux badauds. Un sieur Henri Heye était venu dernièrement à Tourcoing exercer cette lucrative industrie. Il est condamné à deux amendes de 15 francs.

Vol chez Motte-Bossut. — Le samedi 9 juin dernier, Adèle Bury comptait sa semaine lorsque tout à coup un louis d'or de dix francs roula sur le plancher. On ne le trouvait pas. Quelqu'un fit observer que Bauchuin l'avait en sa possession. Il est condamné à 1 mois.

MAITRE CARRE.

BELGIQUE

Mouscron. — *L'orage à Mouscron.* — Pendant l'orage qui s'est abattu sur notre ville pendant la matinée de jeudi matin, la foudre a occasionné un commencement d'incendie dans la maison Cracco-Cardinal, rue de Tournai. Grâce au sang-froid du personnel de la maison, le feu a pu être éteint aussitôt.

— *M. Dubiez à Aix-la-Chapelle.* — M. Dubiez, faisant fonctions de bourgmestre de Mouscron, vient de partir pour Aix-la-Chapelle et est remplacé par M. Ch. Marliem, premier échevin.

— *Le parquet de Courtrai* fait activement rechercher un certain Frédéric De Kee, ancien repris de justice, ayant habité, en dernier lieu, Menin. On assure qu'il n'est pas étranger aux vols d'église commis dans l'arrondissement de Courtrai.

— *A propos du rapport officiel sur les désordres de Mouscron.* — Nous avons reçu une lettre de M. Floris Mulliez, président du cercle catholique de Mouscron, en réponse au rapport officiel de M. Dubiez, sur les désordres du 3 et 4 juin, rapport que nous avons publié, il y a quelques jours. L'abondance des matières nous force à remettre à demain l'insertion de cette lettre.

La situation électorale à Bruxelles. — En supposant que les mêmes électeurs votent dans le même sens que le 12 juin :

Total des voies obtenues par les candidats indépendants pour la Chambre	128.479
Moyenne par candidat	8.029
Total des voix obtenues par la Ligue	106.438
Par l'Association	27.640
Par les Socialistes	6.558
Total pour les trois nuances	140.636

En supposant que les socialistes et les membres de l'Association reportent leurs voix à la Ligue, on obtient une moyenne pour chaque candidat de :

Moyenne libérale	8.789 voix
Moyenne indépendante	8.029 »
Majorité « libérale »	760 voix

Pour triompher, il suffit que les indépendants amènent tous leurs amis au scrutin et que quelques centaines de radicaux s'abstiennent.

L'état de Mgr Bracq, évêque de Gand, est désespéré, tout au plus espère-t-on le conserver encore quelques jours.

Mise en liberté des grévistes Falleur et 10 de ses compagnons. — Oscar Falleur a été mis en liberté mercredi après-midi. Il n'a été libéré qu'à condition de partir pour l'Amérique le 15 août au plus tard.

La pièce officielle qui lui a été communiquée porte que c'est par application de la loi sur la libération conditionnelle du 31 mai 1888, que cette décision a été prise vis-à-vis de lui.

A 9 h. 57 du soir, Falleur est arrivé à Lodelinsart. De nombreux amis l'attendaient à la gare et lui ont fait une chaleureuse réception.

Les autres condamnés de mars 1886 ont été relâchés jeudi.

Quant à Wagener la décision ministérielle lui a été également notifiée ; mais il n'a pas voulu s'engager à ne jamais retourner à Liège. Ce refus a retardé son élargissement jusqu'à nouvelle décision du ministre.

Charleroi. — *Un violent incendie* — Un violent incendie s'est déclaré mercredi, vers trois heures de l'après-midi, à Charleroi, chez M. Thaziaux, louageur. On a réussi à sauver les chevaux et les voitures.

Les vastes magasins de foin, de paille, de farine et d'avoine de M. Thaziaux sont devenus en quelques instants, la proie des flammes.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

MORT IMMINENTE DE FRÉDÉRIC III

Paris, 15 juin, 12 h. 16. — La mort imminente de l'empereur Frédéric, que notre correspondant berlinois faisait prévoir hier, comme très prochaine, fait nécessairement les frais des conversations de la soirée dans les cercles politiques.

A huit heures, M. Goblet s'est rendu à l'Elysée, pour communiquer au président de la République une dépêche de notre ambassadeur à Berlin, confirmant que l'état de l'Empereur est devenu très critique et que son entourage comme ses médecins ne conservaient plus que très peu d'espoir.

En quittant l'Elysée, M. Goblet s'est rendu au ministère de l'intérieur, où il a conféré, quelques instants, avec le président du Conseil.

A la suite de cet entretien, un long télégramme a été envoyé à M. Herbette.

Quoique prévue, l'éventualité de la mort de Frédéric est généralement interprétée dans un sens très pessimiste.

A l'ambassade d'Allemagne, on déclare ne pas avoir d'autres nouvelles que celles annoncées par les bulletins officiels ; mais on reconnaît qu'il y a peu d'espoir à conserver, surtout après les renseignements publiés par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*.

Ajoutons qu'aucun membre de l'ambassade d'Allemagne ne s'est rendu ce soir, à la réception qui a eu lieu à l'Ambassade d'Angleterre. C'est là un symptôme très significatif.

Les dépêches particulières de Londres, Vienne, Rome, traduisent leur sentiment d'inquiétude sans admettre de complications immédiates.

On prévoit cependant dans les sphères dirigeantes de ces capitales que l'horizon ne tardera pas à s'assombrir.

De Berlin, on télégraphie que le parti militaire a repris toute sa morgue, et va même jusqu'à dire que M. de Puttkamer reprendra son portefeuille.

Paris, 15 juin, 12 h. 16. — Ce soir, boulevard des Italiens, a eu lieu une réunion de quelques coulissiers dans laquelle on commentait les nouvelles ; cependant il n'y a pas de modifications dans les cotes.

Les graves nouvelles n'étant parvenues que dans la soirée, n'excitèrent pas l'émotion ; mais les journaux de cette après-midi, toutefois ont été enlevés. Il est donc difficile de traduire l'impression.

Berlin, 15 juin, 1 h. matin. — La fièvre de Frédéric III augmente. On s'attend, à tout moment, à un dénouement fatal.

On a dû renoncer à donner, même par la sonde, du lait au malade.

Le docteur Mackenzie a pratiqué ce soir des injections de caféine.

Le *Moniteur officiel* de l'Empire publiera, vraisemblablement, demain, la nomination du kronprinz comme régent.

Berlin, 15 juin, 1 h. 25 m. — L'empereur est moribond. Toute la famille impériale est réunie autour de son lit.

Le nouveau ministère espagnol

Madrid, 14 juin. — Le ministère est ainsi constitué :

Présidence : M. SAGASTA ;
Affaires étrangères : M. Véga Armijo ;
Justice : M. ALONZO-MARTINEZ ;
Intérieur : M. MOREL ;
Finances : M. PUIGCERCER ;
Travaux publics : M. CANALÉJAS ;
Colonies : M. CAPDEPON ;
Guerre : M. ORYON ;
Marine : M. ARIAS.

Ils prêteront serment dans la soirée.

Madrid, 14 juin. — La nuance du nouveau cabinet est plus démocratique que celle du ministère antérieur. Les ministres accepteront toutes les réformes politiques proposées par leurs prédécesseurs.

Les étudiants français de Bologne

Bologne, 14 juin. — Au moment du départ des souverains, les étudiants français ont offert, au milieu des acclamations, à la reine Marguerite, un bouquet de fleurs aux couleurs françaises réunies par un ruban aux couleurs italiennes.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 14 juin.* — Madeleine Jusy, rue de l'Epeule, cour Desrumaux, 23. — Jules Constantin, rue de la Vigne, cour Damerval, 4. — Blanche Vollekindt, rue de la Guinguette, 50. — Pauline Leysen, rue Bayart, 16. — Sidonie Vanneste, rue Vallon, 42 — Adolphe Kimpe, Hôtel Dieu. — Marguerite Bauduin, Hôtel-Dieu. — Marthe Collier, rue de Mouveaux, cour Frères, 16. — *Déclarations de décès du 14 juin.* — Marie Devuyst, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Alexandrine Gondrman 58 ans, sans profession, rue de Blanchemaille, 57. — Emile Goury, 9 mois, rue du Trichon, 51. Bernard Vlamynck, 30 ans, piqueur de cartons, rue Pellart, fort Mulliez — Henri Gerard, 31 ans, menuisier, rue des Parveneus, 59.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 14 juin.* — Louis et Zoé Hus, jumeaux, boulevard Gambetta. — Jeanne Desmarchelier, rue de la Latte. — Hortense Dupont, rue de la Latte. — Marie Destembes, rue Hauchard — Théophile Vienne, rue du Chêne-Houpline. — Joseph Picavet, rue Masquelier. — Laure Strat, rue Amiral Courbet. — *Mariage* — Louis Lagniez, 31 ans, maréchal-ferrant, et Marie Detrot, 31 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 14 juin.* — Pierre Brack, 29 ans 5 mois, aide pharmacien, rue du Moulin Fagot. — Auguste Desmettre, 81 ans 2 mois, cultivateur, Champs des Nonnes. — Jeanne Stragier, 4 mois 11 jours, rue des Quinze-Boutelles. — Augustine Lepoutre, 78 ans 10 mois, sans profession, rue du Moulin.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 14 juin.* — Emma Veys, au Mont. — *Déclarations de décès du 14 juin.* — Henri Vervacq, 29 ans, Mont. — Adolphe Guéldof, 3 ans, rue Sébastopol.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille GOURYHASSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Emile GOURY, décédé à Roubaix, le 13 juin 1888, à l'âge de 9 mois et 18 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le samedi 17 courant, à 4 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Trichon.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix, le lundi 18 juin 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur René-Henri BENIS, pharmacien, époux de Dame Marie CARATTE, décédé à Roubaix, le 10 juin 1877, à l'âge de 27 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Mouveaux, le mercredi 20 juin 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste MILLESCAMPS, décédé à Mouveaux, le 30 avril 1887, dans sa 84e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une curieuse brochure envoyée gratis

Nous venons de parcourir en quelques minutes une brochure bien intéressante que nous voudrions voir dans les mains de tous nos lecteurs.

Ils y trouveront des renseignements précieux sur les nombreuses maladies qui sont la conséquence de l'impureté, de l'âcreté ou d'une altération du sang ; maladies de la peau en général, se révélant par des dartres, boutons, démangeaisons, rougeurs, amas de bile, glaires, humeurs, maladies secrètes anciennes et mal guéries, etc.

Tous ceux qui ont besoin de se *rafraîchir*, dépurer, purifier, clarifier le sang et le débarrasser des humeurs qu'il renferme, liront bien de s'en inspirer, et s'éviteront ainsi l'achat de tous les médicaments et traitements sans résultats annoncés de tous côtés.

Que tout le monde lise donc cette petite brochure, que, dans un but humanitaire, l'auteur envoie *gratis* et *franco* à tous ceux qui la lui demandent par lettre ou carte postale adressée à VINCENT, pharmacien à Grenoble (Isère).

MAISON

A. Carette-Duburcq

87, rue d'Italie, Roubaix

ENTREPRISE

DE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Réparations en tous genres

TRAVAUX FAITS AVEC SOINS ET RAPIDEMENT

Spécialement :

Pavages, Carrelages, Sables

CIMENTS, GRAVIERS pour jardins, etc.

1688

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Depuis quelques jours, une maison de grains et fourrages de la place de Roubaix annonce au public qu'elle vend des avoines du pays à 17 fr. 50 les 100 kilos.

Vu les cours actuels de tous les marchés ce prix ne peut être pratiqué. Nous, négociants-marchands de grains et fourrages soussignés, avons effectué un achat de l'avoine annoncée et avons immédiatement reconnu que la susdite avoine était de provenance étrangère.

Dans l'intérêt du commerce local, nous croyons qu'il est de notre devoir de mettre les consommateurs en garde contre de semblables agissements.

Louis Scotté, L. Vanhoutte-Petit, Lepers-Tanchon, Pierre Delcroix, Joseph Scotté, Lambert-Desmazure, Florentin Leman, J. Fournier-Seynave, Pierre Flipo, A. Lambert fils, E. et M. Fournier. 17222—33016

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES DE MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE, ETC. 3

FABRIQUE DE VITRAUX. — ROBERT et JARDEZ, boulevard de Cambrai, 12, précédemment rue Sébastopol. 537

Mercerie en gros, bijouterie, corsets et cravates. FOURNIER-CHIEUS, rue Nain, 6, Roubaix.

Etablissement d'horticulture F. DELOMBAERDE, à Mouveaux. Arrangement et entretien de jardins.

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, [illegible] Paul HONORÉ, rue des Fabricants, 28.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 juin. — L'ensemble du marché est moins satisfaisant. Les nouvelles de Berlin au sujet de la santé de l'empereur, les ventes venues de l'étranger, ont motivé une réaction générale.

Le 3 0/0 n'a pu conserver le cours de 83 francs et finit à 82.97. Le 4 1/2 perd 10 centimes à 105.65.

Le Foncier reste à 1447, le Suez 2160. Le Panama conservera les cours d'hier. M. de Lesseps rappelle aux souscripteurs de la dernière émission qu'ils auront droit, avec privilège d'irréductibilité, à un nombre d'obligations à lots égal au nombre d'obligations de la dernière émission qu'ils avaient souscrites ou qu'ils pourront échanger.

Les titres de la 3e série contre des obligations à lots. C'est là un privilège avantageux et qu'apprécieront les souscripteurs habituels du Panama. Les fonds étrangers sont faibles. L'Italien finit à 98.02.

Le Hongrois à 80 1/16. L'Extérieure fait toujours preuve de fermeté à 70 7/8. Les Valeurs minières sont plus recherchées. Les Métaux sont demandés à 320. Le Rio 475, la Tharsis 133.

CÉRÉALES et FARINES. — PARIS, 14 juin. *Farines* : Courant 32 40, juillet 33 ..., juillet-août 33 20, 4 derniers 33 80. — *Blés* : Courant 24 55, juillet 24 60, juillet-août 24 60, 4 derniers 24 50. — *Seigles* : Courant 14 ..., juillet 14 ..., juillet-août 14 25, 4 derniers 14 25

HUILES, GRAINES et TOURTEAUX. LILLE, 14 juin. — *Huiles* : Colza 55 .., huile épurée 61 .., œillette .. .., lin du pays 50 .., lin étranger 47 ... — *Graines* : Colza 54 .., œillette .. .., lin du pays .. .., lin étranger 46 .., chanvre .. .., cameline ..... — *Tourteaux* : Colza 15 50, œillette 17 .., lin du pays 24 .., lin étranger 23 .., chanvre 11 .., cameline 14 ...

PARIS, 14 juin. — *Huile de colza* : Courant 56 50, juillet 56 60, juillet-août 57 ... 4 derniers 57 75. — *Huile de lin* : Courant 48 25, juillet 48 25, juillet-août 48 25, 4 derniers 48 25.

SUCRES. — LILLE, 14 juin. — Sucre n° 3 (88°) 38 .., droits acquittés 90 25, sucre en pain 6 k. n° 1 108 50, betterave disp. 41 75, mélasse .. ..., 3/6 fin disp ...

PARIS, 14 juin. — *Sucre indigène* : 88° disp. 38 .. à ... — *Sucres blancs n° 3* : Courant 41 10, juillet 41 10, juillet-août 41 25, 4 d'octobre 55 60, raffinés 104 50 à 105 50

ALCOOLS. — PARIS, 14 juin. — *Spiritueux* : Courant 42 75 juillet 43 75, juillet-août 42 75, 4 derniers 41 50.

CAFÉS. — LE HAVRE, 14 juin. — Janvier 65 75 février 65 75, mars ..., avril ..., mai ..., juin 73 75, juillet 72 ..., août 70 50, septembre 68 50, octobre 66 25, novembre 66 ..., décembre 65 75

MARCHÉS AUX BESTIAUX

PARIS-LA-VILLETTE, 14 juin. — Amenés : bœufs, 2.611 vaches, 794 : taureaux, 200 ; veaux, 1.627 ; moutons, 19.061 ; porcs, 3.168 — Renvoi : bœufs, 224 ; vaches, 74 ; taureaux, 21 ; veaux, 31 ; moutons, 1.061 ; porcs, 195. — Prix extrêmes de la viande nette : bœuf, 1.20 à 1.60 ; vache, 1.10 à 1.56 ; taureau, 1.05 à 1.28 ; veau, 1.50 à 1.80 ; mouton, 1.60 à 1.924 ; porc, 1.20 à 1.34

LILLE, 13 juin — Amenés : bœufs, 136 ; vaches, 319 ; taureaux, 84 ; veaux, 449 ; moutons, 224 ; porcs, 191. — Vendus : bœufs, 120 ; vaches, 97 ; taureaux, 65 ; veaux, 348 ; moutons, 198 ; porcs, 141 — Prix de revient au kilog sur pied, 1re qual. : bœuf, 1.00 ; vache, 0.90 ; taureau 0.75 ; veau, 1.20 ; mouton, 1.05 ; porc, 1.00.

MERCURIALES DIVERSES

ARRAS, 13 juin. — Graines d'œillettes, hect., 25 .. à 28 75 ; huile 102 .. à ... ..., tourteaux 10 75 à ... ..., graines de colza ... .. à ... ..., huile 71 .. à ... ..., tourteaux 16 .. à ... ..., blé blanc 18 50 à 20 .. ; blé roux 17 .. à 19 50 ; seigle 9 50 à 11 50 ; escourgeon 11 .. à 13 ; avoine 6 75 à 8 50 ; farine, les 100 kil., 33 .. à 34 .. ; son 14 .. à ...

BERGUES, 11 juin. — Blé froment, 17 97 ; blé 1re qual. 18 38 ; 3e qual., 17 40 ; blé roux, ... ; orge, ... ; avoines, 9 65 ; fèves, ... ; haricots, 25 16 ; pois jaunes, ... ; pois bleus, ... ; cameline, ... ; graine de lin, ... ; pommes de terre, 5 84 ; beurre, le kilo, 2 40 à 3 10 ; œufs, le cent, 7 20 ; fromage nouveau, ... ; lin, 1re catégorie, 1 60 à 1 75 le kilo et demi

STEENVOORDE, 9 juin. — 221 h. blé 18 50 à 19 .. ; 8 h. seigle, 11 .. à 12 .. ; 14 h. fèves, 15 .. à 16 .. ; 47 h. avoine, 9 .. à 10 .. ; 5 h. pois, 15 .. à 15 50 — Prix moyen de l'hectolitre de blé, 19 24 ; taxe du pain, 24 cent. le kilo ; 158 blocs de beurre pesant 3,160 kil., les 2 kilos, 5 .. à 6 30 ; 284 kilos de beurre en pièces, le demi-kilo, 1 10 à 1 35 ; œufs, les 50, 1 60 à 1 70 ; lin, la botte de 1 kil. 500 gr., 1 50 à 1 80 ; houblon, les 50 kilos, 20 à 25 fr.

BETHUNE, 11 juin. — Froment, 19 .. à 19 50 ; blé mêlé, 17 .. à 18 50 ; scourgeon, 12 à 14 .. ; avoine, 1re qual. 8 .. ; 2e, 8 50 ; 3e, 7 .. ; colza, ... à ... ; œillette, 26 à 28 .. ; cameline, 13 .. à 15 .. ; fèves, 13 .. à 15 .. ; pommes de terre, 1re qual., les 50 kil., 4 50 ; 2e, ... ; 3e, 2 50 ; poix, 16 .. à 18 .. ; haricots (*lingot*), 23 .. à 30 .. ; prix moyen de l'hectolitre de blé, 18 75 ; prix du pain, 1re qual., 33 ; 2e, 29 ; 3e, 27

BOURSE DE PARIS du 14 juin 1888

COURS DE CLOTURE			
Fonds d'Etat		*Obligations foncières*	
3 0/0	82 85	Fonc. 500 4 0/0	512 50
3 0/0 amortissable	85 85	» 1084 0/0	104 ..
4 1/2 1883